

SECOURS EN MONTAGNES : ALERTER, ROUTER LES VOLONTAIRES

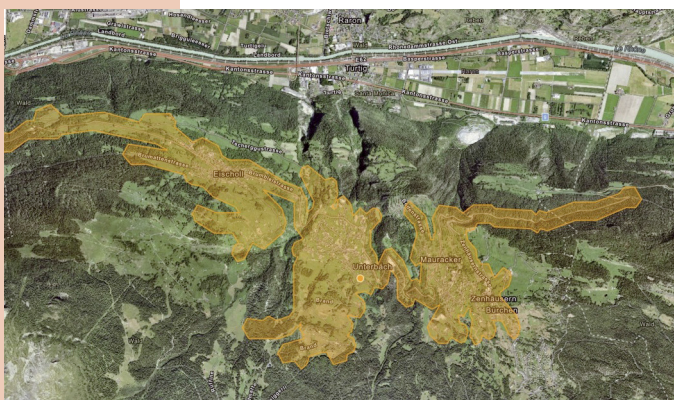
Près de 2 400 volontaires prêts à porter secours, été comme hiver, dans le canton du Valais en Suisse sont réunis au sein de l'organisation cantonale valaisanne des secours (OCVS), structurée par un noyau de pionniers, depuis presque 30 ans. La zone est grande et complexe : 5.200 km² à l'est du Lac Léman entre vallées du Rhône, de Zermatt et Alpes suisses. Le réseau routier tortueux et montagneux, des conditions météo sévères en hiver sont autant de facteurs qui rendent les accidents nombreux (presque 23.000 interventions en 2020) et l'assistance compliquée.

L'OCVS coordonne des moyens publics et privés : une centrale d'urgence avec le numéro unique 144, 300 intervenants sanitaires entre ambulances, hélicoptères, SMUR, 10 bases logistiques et les 2.400 « miliciens » disséminés sur tout le territoire, dont 280 interviennent en première ligne : les « first responders ». Certains ont des qualifications spéciales en tant que spéléologues, guides, plongeurs ou conducteurs de chiens. Mais tous sont des volontaires, non salariés, rémunérés à l'intervention.

André-Philippe Borgazzi, chef du service IT chez OCVS, monitorise l'ensemble et s'assure que le dispositif est opérationnel et le délai de prise en charge adapté. Il a progressivement adopté des outils numériques, à commencer par l'utilisation d'un entrepôt de données Business Object couplé à un outil de visualisation. Puis, l'intégration récente des applications Esri lui sert à répondre à un besoin de granulométrie plus fine. « Grâce à ces outils, nous avons pu simuler les interventions passées et optimiser le délai d'intervention. Les algorithmes permettent de faire des projections. On a pu calculer qu'en déplaçant le site d'une base de secours, on améliorerait de 96% les temps d'intervention », confie-t-il. L'outil intègre tout le réseau routier « feu bleu » (réservé aux transports d'urgence), le réseau normal ainsi que les réseaux pédestres très riches en Suisse et qu'il a fallu interconnecter. « Cela a nécessité trois mois de travail avec notre partenaire arx iT ». À cela s'ajoutent les voies d'hélicoptère, avec 3 niveaux de vitesse en fonction de l'altitude. À terme, l'outil pourra proposer des modifications de l'organisation physique et une localisation idéale des bases logistiques ; et en instantanée des parcours optimisés en fonction des coupures de routes : éboulement, neige, inondations, etc.

Une application destinée aux miliciens sera très prochainement opérationnelle. Elle permettra de les alerter de manière efficace en fonction de la distance de leur localisation au lieu d'intervention et les guidera automatiquement. « Les miliciens ne sont pas des salariés. La loi suisse - qui s'apparente au RGPD en Europe - n'autorise pas à les suivre de manière permanente. On a dû développer un système de géolocalisation silencieuse. » L'outil va permettre de mettre en concurrence les différents modes de déplacement pour optimiser le temps de réponse et permettre aux volontaires d'être au plus vite sur les lieux de l'intervention. ■

© Air-Glacières - Richard Chapuis



population dans son intégralité et non la consommation de soins et d'opter pour un temps maximum de 45 minutes pour atteindre un spécialiste. Leur carte se veut une représentation de l'offre face à la demande. « Si des communes sont en accessibilité zéro, les personnes feront plus de kilomètres. Si le temps d'attente est exacerbé pour une consultation d'un praticien de secteur 1, le patient peut choisir de payer plus pour voir un médecin plus rapidement », explique Maria Roubtsova, Chargée de mission santé à UFC Que Choisir.

Alors, y a-t-il assez de professionnels de santé sur le territoire ? Et autre question préoccupante : sont-ils répartis de manière équitable ? Si les décisions sont éminemment politiques, les SIG permettent de mettre sous le regard des décideurs, des données objectives d'une situation dans une zone déterminée. Bien sûr, il faudra huit ans pour qu'un nombre suffisant de nouveaux médecins soit formé suite à la libération du numerus clausus. Mais pas question d'attendre pour rééquilibrer la situation. Alors chacun y va de



© OCVS